EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

Séance du

: 13 octobre 2016

Présidence

: M. Gabriel Klein

Présence

: 22 conseillers

PREAVIS MUNICIPAL N° 09/2016:

projet de déplacement des arrêts de bus et des

aménagements routiers.

LE CONSEIL GENERAL DE MONTPREVEYRES

- vu le préavis municipal nº 09/2016 présenté le 13 octobre 2016 ;
- ouï le rapport de la commission ad hoc urbanisme ;
- considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'accepter le projet de déplacement des arrêts de bus et des aménagements routiers. Accepté avec cinq avis contraire et quatre abstentions au vote à bulletins secrets.
- Avec l'amendement suivant sous réserve d'acceptation du Canton de Vaud : d'ajouter un passage piéton au Chemin du Rogin, dans le but de matérialiser le trajet optimum pour tous les piétons et d'inviter les véhicules sortants à rester attentifs.

Accepté avec huit avis contraire et une abstention au vote à bulletins secrets.

Ainsi délibéré en séance du 13 octobre 2016

Montpreveyres, le 15 octobre 2016

Gabriel Klein Président

Recours possible dans les 30 jours

Jessica Mellioret Secrétaire